



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E21879

VALABLE JUSQU'AU

03/04/2026

ÉDITÉ LE

11/11/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2002

Forme juridique : SAS

Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC VIENNE 314634304

Siret : 314 634 304 00021

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 81 00122

Assurance Responsabilité Travaux :

GAN 06196446U-2001

Assurance Responsabilité Civile :

GAN 06196446U-2001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Raison sociale : BERGANIN SAS

650 RUE DE NARVIK  
38550 SAINT-MAURICE-L'EXIL

Téléphone : 04 74 86 27 94

Portable :

Fax : 04 74 86 57 36

Site Internet : <http://www.menuiserie-berganin.com>

E-mail : [accueil@menuiserie-berganin.com](mailto:accueil@menuiserie-berganin.com)

Responsabilité légale :

BERGANIN ADRIEN DIRECTEUR GENERAL DELEGUE / BERGANIN RICHARD  
PRÉSIDENT

Effectif moyen : 22

Tranche de classification : EFF3

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                                    | * Date d'attribution |
|------|------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 3511 | Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE          | 04/04/2024           |
| 3551 | Fabrication et pose de menuiseries extérieures en bois (Technicité courante) Mention RGE | 18/01/2023           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                         | Date d'attribution |
|----------------------------------------------------|--------------------|
| o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.